

Obligations des ministres en vacances : "ça fait un peu Big Brother", décrit une secrétaire d'Etat



Les membres du gouvernement sont priés de rester joignables pendant les fêtes de fin d'année.

Comme beaucoup de Français, les membres du gouvernement ont quelques jours de vacances en cette fin d'année. L'occasion de fêter Noël puis le Nouvel an loin des dossiers, ou presque.

Plusieurs règles ont en effet été édictées pour les ministres désireux de partir en vacances. "Les membres du gouvernement doivent donner leurs dates et leurs lieux de congés, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et électroniques pour qu'ils soient joignables" indique une circulaire du Premier ministre. Ils doivent choisir "une destination compatible avec leurs responsabilités ministérielles", c'est-à-dire pas trop loin de Paris. Et hors de question de partir à l'étranger - tant pis si Londres ou Bruxelles sont plus proches de Paris en train que Brest ou Toulouse. "Ça fait un peu Big Brother, mais c'est la règle, on comprend", a commenté auprès du Parisien une secrétaire d'Etat.

En résumé, "le pouvoir en vacances, ce n'est pas la vacance du pouvoir", rappelle Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, en paraphrasant le général de Gaulle.

Bruno Le Maire a prévu quelques jours de vacances au Pays basque dans les Pyrénées-Atlantiques, Julien Denormandie, le secrétaire d'Etat au logement, sera à l'île de Ré en Charente-Maritime, Marlène Schiappa dans la Sarthe et Bruno Poirson dans le Vaucluse, [selon France Info](#). Le couple présidentiel pourrait, lui, partir skier dans les Pyrénées.

Le Conseil des ministres de rentrée est programmé le mercredi 3 janvier. Il sera suivi d'un séminaire gouvernemental animé par Edouard Philippe.